

Lettre du citoyen Dausse, employé à l'administration de l'hôpital militaire de Caen envoyant sa pétition de congé militaire, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du citoyen Dausse, employé à l'administration de l'hôpital militaire de Caen envoyant sa pétition de congé militaire, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 624;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41889_t1_0624_0000_3;

Fichier pdf généré le 21/02/2024



anéantir tous nos ennemis. Alors sculement vous pourrez répéter : la patrie sera sauvée. »

(Suivent 33 signatures.)

Le citoyen Dausse, employé à l'administration de l'hôpital militaire de Caen, adresse à la Convention son congé militaire, comme souillé d'emblèmes et de noms proscrits; il invite tous les citoyens qui en ont de pareils, à suivre son exemple, afin qu'il en soit fait un autodafé général.

Mention honorable, insertion au * Bulletin * (1).

Suit la lettre du citoyen Dausse (2).

« Citoyen Président,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une pétition pour la Convention nationale, veuillez bien être mon organe auprès d'elle, des sentiments patriotiques qui l'ont fait naître; j'ai lieu d'attendre, citoyen Président, qu'elle y fera droit, parce que je déteste comme elle la tyrannie, et tout ce qui peut m'en retracer l'odieux souvenir.

« Ci-joint mon congé royaliste pour qu'il subisse le sort qu'il mérite et que je sollicite de la Convention. Mes frères du département de Paris, qui en sont munis, imiteront sans doute mon exemple pour que l'autodafé soit plus complet, ainsi que pour le serment consigné

dans ma pétition.

J'ai l'honneur d'être avec respect, citoyen Président, votre concitoyen,

« Dausse.

« A Caen, le 5° jour du 2° mois de l'an II de la République française, une et indivisible. »

Pétition (3).

« Citoyens représentants,

« Depuis trop longtemps, muni d'un congé militaire royaliste, portant les attributs de la royauté, et plusieurs signatures de cette caste nobiliaire proscrite à juste titre du sol qu'habite maintenant la liberté, je me croirais indigne de porter le nom de républicain français, si je différais plus longtemps à vous l'envoyer, et de vous solliciter de lui faire subir le sort qu'un pareil signe de la tyrannie mérite; qu'il soit livré aux flammes, que le décret que je sollicite de votre ardent patriotisme engage tous les yrais républicains qui, comme moi, ont servi l'ambitieux règne des tyrans français et ont été leurs victimes, fasse disparaître par un autodafé de pareils titres, dans leurs départements ou districts respectifs; qu'à l'époque du 20° jour du 2° mois de l'an H de la République française une et indivisible, il n'en existe aucune trace; qu'un fier aquilon républicain porte à l'instant dans ces contrées habitées encore par

(3) *Ibid*.

des tyrans et leurs suppôts, les cendres impures de ces congés royalistes, qu'ils sachent ces sangsues à figure humaine, que le républicain français a livré au feu les emblèmes de la détestable royauté et tout ce qui peut lui rappeler sa servitude.

« Citoyens représentants, pour en effacer de ma mémoire le moindre souvenir du service que j'ai fait pendant neuf années, partie dans les guerres de Hanovre, j'en fais mon abjuration authentique à la face de la République entière, comme n'ayant servi qu'à l'ambition sans borne du tyran qu'on comptait alors Louis XV^e, et que victime aveugle de mon dévouement, ce service a rivé de plus en plus les chaînes de mon honteux esclavage.

« Je ne doute point que mes concitoyeus qui ont servi sous ce règne de la tyrannie, et sous celui que nous venons d'anéantir ne s'empressent d'imiter mon exemple à l'époque qui sera

fixée.

« Je solliciterai aussi de votre sagesse, citoyens représentants, que tout franc républicain ne souille plus sa demeure intérieure d'aucun objet qui lui rappelle son esclavage, et qui pourrait encore le trahir. Qu'ils soient liviés, à mon exemple, à la fureur des flammes, et, qu'au contraire, nos demeures ne soient décorées que des emblèmes qui nous retracent à chaque instant le

triomphe de notre chère liberté.

« Quelle occasion précieuse pour moi, vrais législateurs, de vous présenter mes hommages sur la sublime et admirable Constitution que vous avez donnée à la République : elle sera le modèle pour tous les peuples, et leur délivrance du joug des tyrans. « Du sol, s'écrieront-ils, de cette nation fière de la conquête de ses droits, la liberté du monde vient d'éclore. » Oui, vrais législateurs, tout annonce le moment où l'hydre tyrannique va recevoir le coup de massue que la liberté des peuples lui réservait par la main des Français républicains; journellement des nouvelles victoires nous annoncent que l'heure dernière des tyrans va sonner, encore quelques jours, ils seront détruits, et l'on ne se rappellera de leurs existences que par les crimes innombrables qu'ils ont commis sur une terre qui n'aurait dû être habitée que par la liberté. Nos triomphes font chanceler leurs trônes, ils apercoivent sous leurs pas la chute effroyable sans retour qui les attend. Malgré leurs menaces, vrais législateurs, ils sont forcés de vous admirer, leurs coalitions et leurs trahisons découvrent leurs craintes et leur faiblesse à résister à la force invincible des républicains français.

« Permettez-moi que, persuadé de ces vérités, citoyens législateurs, j'adresse, sons vos auspices à notre idole ces mots : « Oh! liberté chérie, fille de la nature, toi que je surnomme, à juste titre, la bien-aimée des Français républicains, sois notre guide dans toutes nos actions, dans les combats politiques et dans le chemin de la victoire, enflamme le courage de nos défenseurs, et sois assurée que ton règne ne finira qu'avec les

siècles. »

« Un vœu bien cher à mon cœur, pères de la patrie, est celui de vous solliciter de rester à votre poste, que vous avez si bien mérité d'être placés (sic), ne demandez à la République des successeurs qu'elle ne soit bien affermie et à l'abri de toute atteinte tyrannique; qui mieux que vous, vrais législateurs, pourrait remplir les travaux immenses que vous parcourez journellement? qui mieux que vous trouverait les

Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 94.
Archives nationales, carton C 280, dossier 767.